



Mardi 11 janvier

# ROUEN CITOYENNE

## Lancement de « Rouen Citoyenne » : la convention citoyenne de Rouen sur la ville résiliente

Lors du Conseil municipal du 30 juin 2021, la Ville de Rouen s'est dotée d'une nouvelle stratégie de développement de la démocratie et de participation citoyenne sur le territoire. L'enjeu est de répondre à l'attente des citoyennes et des citoyens, en instaurant davantage de démocratie grâce à la mise en œuvre d'instances et d'outils de gouvernance partagée pour réfléchir, élaborer, développer et évaluer l'action publique, mais aussi par le renforcement de la capacité d'action des citoyennes et des citoyens en encourageant et accompagnant leur(s) projet(s).

Dans ce cadre, la Ville de Rouen lance « Rouen Citoyenne », convention Citoyenne sur la Ville résiliente post Lubrizol et post Covid-19. Elle porte sur l'adaptation et l'adaptabilité nécessaires de Rouen, ou comment la Ville doit s'adapter et se transformer au regard des enjeux climatiques, sanitaires et industriels, post Lubrizol et post COVID-19.

**Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Laura SLIMANI, Adjointe au Maire en charge notamment de la démocratie locale et participative, Jean-Michel BEREGOVY, Adjoint en charge notamment de la Ville résiliente, de l'environnement et de la transition énergétique, Sophie CARPENTIER, Conseillère Municipale déléguée à la Santé et Adrien NAIZET, Conseiller municipal délégué à la jeunesse :** « *Crise sanitaire, climatique, sociale, démocratique... nous vivons des temps éprouvants! La Ville s'est mobilisée et se mobilise encore pour faire face à ces urgences et organiser les solidarités concrètes. Nous devons aussi dès maintenant nous interroger sur les enseignements à tirer de ces épreuves, pour aujourd'hui et pour demain. Avec cette convention citoyenne, nous initions une véritable démarche de coconstruction, en proposant aux Rouennaises et aux Rouennais d'être acteurs et porteurs de solutions. Elle vise également à expérimenter de nouvelles formes d'engagement citoyen, notamment pour les plus jeunes, avec une participation possible dès 16 ans. Nous voulons ainsi instaurer un rapport de confiance entre citoyens et institutions. Avec cette convention et cette assemblée citoyenne, nous faisons le pari de l'intelligence collective. Nous sommes fiers de nous inscrire dans une dynamique d'innovation démocratique au niveau local !* »

La Convention citoyenne de Rouen a pour finalité d'élaborer des propositions qui enrichiront la réflexion des élus et ainsi les aider à prendre des décisions qui vont avoir un impact réel sur la vie des rouennais dans les années à venir. Elle est un des moyens qui permet de renforcer la pratique de la démocratie et de renouveler les modes de gouvernance.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53

Durant trois week-ends (15 janvier, 26 février et 12 mars 2022), un panel de 30 Rouennais illustrant la diversité de la population grâce à un tirage au sort, va travailler sur les manières d'adapter la ville face aux risques climatique, sanitaire et industriel auxquels elle sera confrontée dans les décennies à venir.

A l'issue de ces trois séances, la convention citoyenne remettra aux élus un rapport contenant des propositions et des préconisations. Le Conseil Municipal s'engage à étudier toutes les propositions issues de la Convention et à produire des réponses argumentées sur chacune explicitant la manière dont elle donne suite ou non aux propositions

Plusieurs thématiques vont guider la réflexion et mobiliser l'intervention d'experts.

- Le risque : approche historique et culture du risque, risque industriel, risque sanitaire...
- Les enjeux climatiques : Causes et conséquences du changement climatique, zoom sur les enjeux locaux (la Seine...)...
- La résilience urbaine et sociétale : Ville : périmètre et compétences, possibilités d'actions citoyennes, exemples transverses...

Le 1er week-end sera consacré à former le groupe de citoyens, favoriser leurs échanges en groupes et leur faire prendre connaissance des enjeux liés aux thématiques de la conférence. Pour ce faire, il fera intervenir des experts sur les grandes thématiques cibles afin de dispenser au panel citoyen un socle de connaissances le plus clair et complet possible. Chaque session fera intervenir un expert-chercheur pendant 40 minutes, qui sera suivi d'échanges avec les participants. Parmi les intervenants, citons Laurence Tubiana, Mairaine de la convention, représentante spéciale du ministre des Affaires étrangères, dans le cadre de la COP 21 et ancienne ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique, Pascale Braconnot, paléoclimatologue, directrice de recherche au CEA, corédactrice du GIEC, Myriam Merad, directrice de recherche CNRS, ingénieure, Sébastien Denys, Directeur santé environnement Santé Publique France, Magali Reghezza, géographe, membre du Haut Conseil pour le Climat.